

# L'Europe à la recherche d'une langue universelle

Didier Chiche

Depuis plusieurs décennies l'anglais est considéré comme la langue de communication internationale par excellence : non plus la langue d'un seul pays et d'un seul peuple, mais une langue à vocation universelle. On peut s'en réjouir, on peut aussi le déplorer. S'en réjouir parce qu'une langue à prétention universelle est un instrument indéniablement *utile* ; le déplorer parce que l'accès d'une langue à un tel statut risque d'entraîner de ce fait même un *appauvrissement*.

Ce n'est cependant pas la première fois que la question se pose dans l'Histoire, et pour envisager les problèmes liés à cette internationalisation d'une langue, l'Histoire culturelle de l'Europe permet d'approfondir la réflexion. Car en Europe, et à date très ancienne, le besoin s'est fait sentir d'avoir un idiome de communication universelle, et très tôt se sont posés des problèmes comparables à ceux d'aujourd'hui. Sans évoquer l'anglais, langue internationale qui, du fait des contingences historiques, est devenue une langue très largement extra-européenne, je tenterai de montrer comment en Europe une réflexion s'est faite sur ce problème, en recourant à trois exemples : le grec ancien, le latin, et le français.

## 1. L'exemple de l'Antiquité.

Commencer par le commencement, c'est parler de l'Antiquité. En Europe se sont imposées, vers -1500 ou -1000, des langues dites *indo-européennes*, toutes issues d'un tronc commun mais très diverses, et la première tentative pour disposer d'une langue dépassant les frontières d'un seul pays concerne le grec<sup>1)</sup>.

### 1.1 Le grec: de l'attique à la koinè.

La Grèce antique n'a que tardivement connu l'unité - et encore est-ce au détriment de sa liberté. Le monde grec antique est d'abord resté longtemps morcelé, constitué d'États indépendants, parfois hostiles les uns aux autres, et la langue grecque elle-même (dont les premiers témoignages littéraires remontent au VIII<sup>e</sup> siècle avant J.C.) était constituée de plusieurs dialectes ou sous-dialectes sensiblement différents: ionien, dorien, éolien, etc. Ainsi, par exemple, les Athéniens parlaient-ils *l'attique* et les Spartiates le *dorien*. Les poèmes homériques ont été rédigés en ionien, et les odes pindariques en dorien.

Dans cette Grèce sans unité politique, la culture athénienne est cependant assez

vite devenue la culture dominante: grâce au prestige de ses poètes: Eschyle, Sophocle ou Euripide, de ses orateurs, tel Démosthène ou de ses philosophes: Platon et Aristote, le dialecte d'Athènes, ou *attique*, est devenu au Vème siècle avant J.C. la langue par excellence de la culture grecque. Une formule célèbre que l'historien Thucydide a placée dans la bouche de l'homme d'État athénien Périclès caractérise à jamais le rôle dont Athènes se jugeait investie: « En un mot, je dis qu'Athènes est l'école de la Grèce »<sup>2)</sup>.

Le grec attique, celui d'Athènes, est donc devenu la grande langue de culture de la Grèce, et quand le roi de Macédoine: Alexandre le Grand (dont le précepteur avait été Aristote), a réalisé sous son autorité l'unité de la Grèce, puis a conquis l'est du bassin méditerranéen et une partie de l'Asie jusqu'aux limites du monde indien, la langue que ses armées ont apportée à ces endroits lointains et à ces peuples étrangers, c'est l'attique. Le fait qu'Alexandre le Grand ait été un disciple d'Aristote est important: car Aristote est l'un des premiers penseurs européens à avoir conçu la notion d'humanité. Avant lui, les Grecs divisaient l'humanité en Grecs d'un côté et barbares de l'autre. Le mot *barbare* est d'ailleurs à l'origine une onomatopée, destinée à reproduire le bruit jugé étrange des langues autres que le grec (et ce mot n'a donc pas le sens péjoratif qui est le sien aujourd'hui). Mais à la suite de Socrate, Aristote a été l'un des premiers à dire: nous devons dépasser l'opposition Grecs/ barbares, et aimer suffisamment les autres pour accepter qu'ils ne nous ressemblent pas. Aristote a le premier souhaité l'avènement d'une grande monarchie universelle dépassant les particularismes, et c'est Alexandre le Grand qui a tenté de mettre en œuvre cette ambition. L'énergique formule de de Gaulle: «Au fond des victoires d'Alexandre, on retrouve toujours Aristote»<sup>3)</sup>, dit bien qu'à l'arrière-plan de tout grand mouvement historique ou politique, il y a une pensée, une philosophie, une idéologie.

Une partie de l'Asie et de l'Afrique a donc été hellénisée du fait de l'expédition d'Alexandre, et cette hellénisation a survécu à la mort du conquérant. En effet, le grec est devenu la première langue internationale, utilisée dans les royaumes fondés après Alexandre par les généraux de ce dernier, et que l'on a appelés ensuite royaumes *hellénistiques*: royaume des Antigonides en Macédoine, des Lagides en Égypte, des Séleucides de l'Asie mineure à la Mésopotamie, ou des Attalides autour de Pergame. Ces royaumes gouvernés par des souverains de culture grecque ont été les premières sociétés multiculturelles de l'Histoire, des sociétés dans lesquelles les habitants continuaient à s'exprimer dans leur langue d'origine, mais où le grec était la langue de communication de tous. Universalisme très positif, bien sûr, mais au bilan contrasté si l'on envisage les choses en termes strictement linguistiques.

À porter à l'actif de cet hellénisme accédant à l'universel : l'enrichissement culturel et le développement des échanges. On se bornera à deux exemples, liés à la présence dans l'égypte hellénisée des Lagides d'une importante communauté juive, celle d'Alexandrie, métropole multiculturelle sans égale dans le monde d'alors. Au III<sup>ème</sup> siècle avant J.C., 72 lettrés juifs, sur ordre des autorités politiques, ont traduit la Bible en grec: cette version de la Bible, qu'on appelle la version des Septante, a permis de faire connaître la tradition biblique et a préparé la voie au christianisme. Et un peu plus tard, au commencement de notre ère, le philosophe Philon d'Alexandrie, juif, mais juif hellénisé – *assimilé*, dirait-on aujourd'hui- s'est exprimé en grec et a universalisé le message biblique : tentative à vrai dire unique, mais audacieuse, de concilier l'hellénisme et la pensée juive.

Que peut-on dès lors inscrire au passif de cette universalisation du grec ? Indubitablement, un relatif *appauvrissement* linguistique. En devenant une langue de communication internationale : une *koinè*, le grec s'est simplifié du point de vue grammatical, et même appauvri par rapport à ce qu'il était au siècle d'or de la civilisation athénienne. Un exemple : en attique il existait, outre le singulier et le pluriel, le *duel* (désignant deux personnes ou deux choses), dont les écrivains faisaient un usage assez fréquent. Dans la *koinè*, l'usage du duel s'est restreint - comme s'est restreint l'usage d'un mode verbal : *l'optatif*, très présent en attique. Il s'agit donc d'une langue moins compliquée, mais aussi moins nuancée, et par conséquent moins belle. Les écrivains hellénistiques sont d'intéressants vulgarisateurs, mais ils n'ont pas l'élégance de style et donc de pensée des grands écrivains de l'Athènes du siècle d'or. Leur style peut sembler lourd et maladroit, d'autant que parfois le grec n'est pas leur langue maternelle. Et qui plus est, les poètes de l'époque hellénistique n'utilisent pas la *koinè* : ils composent dans le dialecte de leur choix (l'exemple le plus célèbre étant celui de Théocrite de Syracuse, dont les *Idylles* sont écrites en dorien), mais il leur paraîtrait incongru de recourir à un idiome qui n'est que pratique. Or ce qui fait la richesse d'une langue, plus que son usage quotidien c'est son usage poétique. On peut donc dire que le grec a gagné en universalité ce qu'il a perdu en beauté. Langue utile, oui, mais moins belle, moins riche, moins complexe.

## 1.2 Le latin.

Le deuxième exemple est celui du latin<sup>5)</sup>. Le latin a suivi un chemin comparable à celui du grec. Au départ idiome d'une petite région de l'Italie (celle de Rome, ou *Latium*), il devient par la suite la langue de toutes les peuplades de l'Italie unifiée sous domination romaine, avant de s'imposer comme celle de toute la partie occidentale de l'Empire romain constitué petit à petit entre le III<sup>ème</sup>

siècle avant J.C. et le Ier siècle après J.C. (la partie orientale de l'Empire étant toujours de langue grecque). Le latin évince par exemple le gaulois, dont il reste très peu de traces en français.

L'Empire romain est multiculturel, avec deux grandes langues de communication : le latin et le grec. Ces deux langues vont devenir les véhicules du christianisme : véhicules efficaces puisqu'on les comprend partout. Le latin va survivre dans toute l'Europe médiévale, et même jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle, comme langue de culture et d'étude ; mais c'est un latin qui n'a plus la beauté du latin classique (celui de Virgile, tel qu'il se parlait au siècle d'Auguste, un peu avant la naissance de Jésus) même si parfois, à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance, des écrivains comme Pétrarque ou Érasme essaient tardivement de ressusciter la beauté littéraire du latin classique. Dans la plupart des cas, le latin « de communication internationale » est devenu une langue pratique, mais qui manque de nuance, de souplesse et de saveur, d'autant qu'il est écrit par des gens dont ce n'est pas la langue maternelle. Le vocabulaire n'est pas très riche, la syntaxe est rigoureuse, mais c'est une langue plus apte à la transmission qu'à la création, quelques services qu'elle puisse rendre au demeurant.

L'exemple du latin et du grec amène donc à constater que les Européens ont très tôt senti la nécessité d'avoir une langue de communication universelle. On note aussi que l'essor d'une langue est lié à la puissance politique, et que dans le cas du latin et du grec, quand une langue devient simplement véhiculaire elle gagne en efficacité, mais peut perdre en beauté et en nuances. En effet, pour dire *langue*, le grec a deux mots : *glossa et logos*. *Glossa*, c'est la langue utilitaire, la langue de simple communication qui peut dans certains cas devenir un simple *pidgin*, c'est-à-dire un outil de communication interculturelle dont aucun des locuteurs n'est un locuteur natif ; *logos* c'est la langue comme dépositaire d'une culture.

Ce que l'usage du latin a du moins laissé, c'est le sentiment de l'unité, de la libre-circulation des idées. Quand l'Empire romain est tombé, il s'est divisé en plusieurs nations, mais dans ces nations le latin a servi de facteur d'unité. On peut même dire que l'idée d'union européenne est une idée romaine. C'est pourquoi même après que l'Empire romain a disparu, les Européens ont toujours gardé la nostalgie de cette Europe pacifique et sans frontières, à la fois multiculturelle et facilitant la communication entre les peuples.

## **2. L'Europe moderne et la recherche d'un nouveau latin.**

Pendant longtemps, le latin est resté la langue de cet espace culturel européen. Mais à partir du XVII<sup>ème</sup> siècle, comme le latin n'était plus qu'une langue savante

et donc simplement écrite, s'est imposée l'idée de lui substituer un autre outil de communication universelle. Cela a été facilité par l'expansion coloniale de certaines puissances européennes: Portugal, Espagne, Angleterre, France. L'exemple de la France est à ce titre très riche d'enseignement.

## 2.1 Le français : une ambition universaliste.

La langue qui a sans doute le plus clairement ambitionné d'être un *nouveau latin*, c'est en effet le français<sup>6)</sup>. Le français lui-même s'est constitué petit-à-petit au cours du Moyen Âge : il n'était d'abord qu'un dialecte limité à la région parisienne, mais avec l'unification progressive du territoire français il s'est peu à peu imposé comme la langue du royaume de France : au début du XVIème siècle, un texte du roi François 1<sup>er</sup> : l'édit de Villers-Cotteret, ordonne que dans la justice et l'administration la seule langue utilisée soit le français. Mais il a fallu attendre deux siècles environ, c'est-à-dire jusqu'au XVIIIème siècle, pour que le français ambitionne de devenir une langue universelle (et non plus la langue d'une seule nation). Pourquoi cette ambition s'est-elle formée ?

D'abord pour des raisons politiques. Depuis le XVIIème siècle, sous l'impulsion d'un pouvoir politique centralisateur, la langue française est très codifiée. L'Académie française, créé par le Premier Ministre Richelieu en 1635, est chargée de rédiger un dictionnaire et d'édicter les règles du « bon » français. La volonté politique a donc fait que la langue a été codifiée très tôt, et que depuis lors, et jusqu'à nos jours, les règles grammaticales du français n'ont pas changé. Donc le français est un instrument linguistique très précis et dans lequel la notion de *norme*, de correction et d'incorrection, est très forte. De plus la France est alors la première puissance européenne, et sa culture fait l'objet d'une admiration unanime. Les souverains européens du XVIIIème siècle font construire des palais sur le modèle de Versailles, et invitent à leur cour des philosophes français. Par exemple Frédéric II de Prusse invite Voltaire, et Catherine de Russie invite Diderot. Frédéric II écrit lui-même des poèmes en français (des poèmes au demeurant très médiocres, puisque Voltaire, à la suite de sa brouille avec le roi, s'est enfui en les emportant avec lui pour en amuser toute l'Europe). Il y a donc à l'époque une suprématie du français qui est indiscutée, et c'est le moment où Rivarol compose son célèbre *Discours sur l'Universalité de la Langue Française*.<sup>7)</sup> Rivarol répondait ce faisant à une question posée par l'Académie de Berlin : *Qu'est-ce qui a rendu la langue Française universelle ?*

Ce discours commence ainsi : « Le temps semble être venu de dire le *monde français*, comme autrefois le *monde romain*, et la philosophie, lasse de voir les hommes toujours divisés par les intérêts divers de la politique, se réjouit

maintenant de les voir, d'un bout de la terre à l'autre, se former en république sous la domination d'une même langue. » Tout en reconnaissant que les hasards de la politique jouent un rôle dans cette diffusion du français, Rivarol essaie aussi d'expliquer rationnellement la domination de cette langue. Selon lui, elle réside dans la nature même du français. « Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, dit-il, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. Le français nomme d'abord le *sujet* du discours, ensuite le *verbe* qui est l'action, et enfin *l'objet* de cette action : voilà la logique naturelle à tous les hommes ; -voilà ce qui constitue le sens commun. » C'est donc, selon lui, une langue à construction géométrique et rationnelle. Dans une langue où l'on commence d'abord par nommer l'objet, on se laisse guider par les sensations. Par contre, dans une langue où l'on part de soi-même (le sujet) pour parler ensuite de l'action que l'on accomplit (le verbe) sur un objet extérieur à soi (le complément), on est dans une démarche rationnelle. Il y a donc dans le raisonnement de Rivarol deux idées: d'une part, la raison est universelle; d'autre part, la langue française traduit le mieux cette raison en action. Voilà pourquoi « *ce qui n'est pas clair n'est pas français* ».

Bien sûr, les linguistes d'aujourd'hui trouvent ces arguments illusoire et dépassés, mais cela explique la confiance que les Français ont eue dans leur langue, et aussi le fait que très vite, elle soit devenue langue diplomatique : quand une langue est claire, sans ambiguïté et censée correspondre à l'ordre naturel de la pensée, elle est jugée apte à la négociation, et apte aussi à régler rapidement les problèmes. Un exemple récent: quand les Israéliens ont gagné la guerre de 1967, la résolution 242 de l'ONU a précisé qu'ils devaient se retirer des territoires occupés à ce moment-là. Or les gouvernement israéliens ne l'ont pas fait, et le texte anglais: « from occupied territories » les y autorisait. Or, en français, on dit bien « les territoires occupés » avec un article défini, alors qu'en anglais, l'absence d'article laisse planer une certaine ambiguïté : *occupied territories*, est-ce que ce sont *tous* les territoires, ou seulement *certain*s territoires ? L'usage du français permet une réponse rapide et claire à cette question, ce qui n'est pas le cas de l'anglais.

## **2.2. Fierté française et empire colonial.**

Les Français sont donc depuis longtemps fiers de leur langue, et pensent que par sa clarté et sa précision, elle est faite pour exprimer l'universel. Et quand s'est développé l'empire colonial, ils ont installé partout des écoles françaises, pour apprendre cette langue à des enfants pourtant issus de traditions culturelles autres. De nos jours, l'idée que les petits Africains aient appris à répéter *nos ancêtres les*

*Gaulois* fait sourire ; mais en fait, il ne faut pas oublier que la France a réussi à former des élites africaines qui, après être allées étudier en Métropole, en ont rapporté des idées de justice, de liberté et d'égalité qui ont mené ensuite à la décolonisation.

### 3. Francophonie et culture.

En ce qui concerne la langue française elle-même, les résultats de l'expansion coloniale sont encore visibles aujourd'hui, puisque cette expansion est à l'origine du concept de *francophonie*. Il n'y a plus d'Empire français, mais il y a une francophonie, c'est-à-dire que la moitié des locuteurs francophones ne sont pas des Français. Sur les cinq continents, on parle français. Le français s'est donc imposé comme un nouveau latin. Mais la différence avec le latin - et avec le grec - est tout de même très grande. Nous avons en effet signalé plus haut qu'en s'universalisant, les langues antiques avaient perdu en souplesse et en nuance, donc en beauté, et qu'elles étaient devenues de simples outils de communication. Le français, lui, s'est au contraire enrichi : au lieu d'être un simple *pidgin*, il a donné naissance à des formes multiples de français, dont le vocabulaire et les expressions nouvelles correspondaient au monde dans lequel il était parlé<sup>8)</sup>. Par exemple, il n'y avait pas de mot français pour désigner les activités liées au travail de la forêt : les Québécois ont inventé le mot *foresterie*, qui désigne l'ensemble de ces activités qui sont bien plus importantes chez eux qu'en France.

#### 3.1 Les littératures de la francophonie.

De plus, la francophonie a engendré des écrivains, créateurs d'un français dont la saveur est tout autre que celle du français de France. On peut citer, par exemple, les écrivains de la *Négritude*, ceux d'Afrique ou des Antilles : le poète martiniquais Aimé Césaire, et surtout Senghor, premier président du Sénégal indépendant, qui fut un grand poète, et qui a défini comme suit ce concept de *Négritude* : «... la Négritude, c'est, comme j'aime à le dire, l'ensemble des valeurs culturelles du monde noir, telles qu'elles s'expriment dans la vie, les institutions et les œuvres des Noirs.»<sup>9)</sup> «Sa poésie, en versets rythmés proches de Claudel ou de Saint-John Perse, est en même temps faite d'odeurs, de couleurs, de musiques bien différentes et où des mots comme *kôra* (harpe africaine), *filao* (arbre apparenté au sapin), *potopoto* (bruit des pas dans la boue) appartiennent au patrimoine et au quotidien africains.

Senghor explique ainsi sa démarche : «... on me posera la question : « Pourquoi, dès lors, écrivez-vous en français? » Parce que nous sommes des

métis culturels, parce que, si nous sentons en nègres, nous nous exprimons en français, parce que le français est une langue à vocation universelle, que notre message s'adresse aussi aux Français de France et aux autres hommes...»<sup>10)</sup>

Dans un essai intitulé *Le français langue de culture* (publié initialement par la revue *Esprit* en 1962 puis repris dans *Liberté 1*), Senghor explique le choix qu'il fait du français en tant qu'intellectuel et que poète africain. Comme intellectuel, il constate que le français est très apte, par sa clarté, la richesse de son vocabulaire abstrait et sa solidité syntaxique, à exprimer des concepts universels. Mais comme poète, il trouve au français poétique du XX<sup>ème</sup> siècle des qualités toutes différentes et même opposées, qui le rendent proche des langues africaines. Senghor pose la question. «*Que représente pour moi, écrivain noir, l'usage du français?*»<sup>11)</sup> Il souligne en effet que grâce au travail d'enrichissement des expressions et d'assouplissement de la syntaxe commencé par Victor Hugo et achevé par les Surréalistes français (comme André Breton, Paul Éluard, etc.), le français exprime très bien la sensibilité poétique africaine. «Le français est une langue éminemment poétique. Non par sa clarté, mais par sa richesse (...). <Les Surréalistes> (...) ne se contentèrent pas de mettre à sac le jardin à la française du *poème-discours*. Ils firent sauter tous les mots-gonds, pour nous livrer des poèmes nus, haletant du rythme même de l'âme. Ils avaient retrouvé la *syntaxe nègre de juxtaposition*, où les mots, télescopés, jaillissent en flammes de métaphores, de *symboles*. Le terrain, comme on le voit, était préparé pour une *poésie nègre de langue française*.»<sup>12)</sup> De là l'éclosion d'une parole poétique faite d'images violentes et incohérentes et reproduisant les rythmes africains. Souvent, en particulier dans les *Éthiopiennes*, Senghor indique que tel poème doit être accompagné par un instrument de musique africain: *tam-tam*, *kôra*, *khalam* (guitare à quatre cordes). Cette recherche d'une écriture nouvelle a son pendant dans la poésie noire antillaise avec Aimé Césaire, dont les écrits se situent dans la filiation du surréalisme auquel ils apportent des thèmes nouveaux.

La littérature d'Afrique du Nord est elle aussi un exemple de cette tentative de s'emparer du français pour exprimer une civilisation, une sensibilité et un mode de vie qui au départ n'ont rien de français : le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Devenus indépendants dans les années 50 et 60, ont eu de grands écrivains de langue française : Yacine Kateb - que la Comédie-Française, en 2003, a contribué à mieux faire connaître au public français - et Assia Djebar, élue à l'Académie Française en 2005. Ce sont des écrivains chez qui le particulier permet d'accéder à l'universel.



### 3.2 Du particulier à l'universel.

On peut donc dire que non seulement la littérature, mais aussi la langue française a été enrichie par ce contact avec l'Afrique, et que grâce à cela, le français est devenu une *langue à vocation universelle*. Ce n'est donc pas seulement une langue qui sert d'instrument de communication commun à des gens d'origine diverses. C'est aussi et surtout une langue qui permet à des cultures différentes d'exprimer leur spécificité. Un poème africain est bien sûr un poème écrit en français ; mais c'est un français qui parle d'un monde nouveau, un français *autre*.

Bien plus, donc, que le latin et le grec, le français en s'universalisant s'est enrichi.

Quand les pays africains colonisés par la France ont accédé à l'indépendance, ils ont pris pour langue officielle le français. Pourquoi ? D'abord pour des raisons politiques. Dans chaque pays coexistaient plusieurs ethnies, et chacune avait sa langue. De sorte que si une ethnie avait imposé sa langue comme idiome officiel, une telle décision aurait été ressentie comme une domination par les autres ethnies. Voilà pourquoi on a préféré utiliser la langue de l'ancien colonisateur, qui était commune à tous. Mais aussi, grâce au travail des écrivains, des poètes, les Sénégalais, les Ivoiriens ou d'autres ont ressenti le français comme étant leur propre langue, leur servant à expérimenter et à bâtir leur propre identité. C'est ce que n'ont pas compris les ennemis de la francophonie pour qui la francophonie serait simplement la perpétuation de l'ancien colonialisme. Le français n'a pas du tout été imposé à ces peuples : ils l'ont choisi.

Grâce à cela, le français est devenu autre sans cesser d'être lui-même. En effet la grammaire du français, qui est comme nous l'avons dit très fixée et normative, et constitue donc un outil fiable, n'a pas changé : dans tout l'espace francophone, c'est la même. Mais il y a eu un enrichissement du lexique et aussi des procédés d'écriture, notamment dans la poésie. Donc le français est suffisamment fort pour rester la même langue, et suffisamment souple pour s'adapter à tous. Plus encore que le latin et le grec, qui se sont simplifiés ou appauvris en s'élargissant, le français, lui, s'est par ce moyen enrichi.

La conclusion est claire : pour qu'une langue soit vraiment acceptée par des peuples différents, il ne faut pas seulement qu'elle s'impose comme langue utilitaire (*glossa*) ; il faut aussi qu'elle ait une profondeur culturelle (comme *logos*). Ces considérations permettent de comprendre pourquoi l'espéranto n'a pas comblé toutes les attentes qu'il avait pu susciter. Son créateur, Zamenhof, pensait qu'il fallait dépasser la diversité des nationalités et des cultures en créant une langue commune. Mais cette langue ne reflète aucune civilisation particulière :

ce n'est qu'un instrument, mais il n'y a pas de culture spécifique qui lui soit liée. D'où une impression de pauvreté. Et que dire dès lors de l'anglais, tel qu'on l'enseigne et tel qu'on devrait l'enseigner? S'il s'agit simplement d'une langue-outil pour la communication internationale, réduite à 2000 ou 3000 mots maximum, ce n'est pas très intéressant : c'est de *l'anglais d'aéroport* (selon l'expression utilisée par les Français) : un idiome sans odeur et sans saveur. Et quand tel gouvernement européen prétend faire reposer l'éducation sur trois piliers : *informatique, entreprise, anglais* (un anglais qui, on le devine, n'est certainement pas la langue de Shakespeare), la stérilité d'un tel programme peut alarmer ou faire sourire.

Voilà pourquoi enseigner une langue, c'est toujours aussi enseigner une culture. Ce que nous apprend l'histoire de l'Europe à la recherche d'une langue universelle, c'est que le particulier ne s'oppose pas à l'universel. Les particularismes se rejoignent dans une universalité qui les dépasse. Une langue à vocation universelle, c'est une langue qui a suffisamment de souplesse pour s'enrichir au contact des autres peuples, et leur permettre d'être pleinement eux-mêmes en s'exprimant en elle. C'est cela, le métissage culturel. Et c'est à cet idéal que pensait Senghor lorsqu'il évoquait la liberté souveraine du métis, à l'identité sans cesse en devenir, le métis « qui choisit, où il veut, ce qu'il veut pour faire, des éléments réconciliés, une œuvre exquise et forte.»<sup>13)</sup> Le génie des civilisations issues du métissage est bien « de renaître périodiquement, sous les apports étrangers, en œuvres succulentes, merveilleusement particulières et libres.»<sup>14)</sup> Être libre parce qu'on est évidemment et avant tout soi-même; particularité créatrice de liberté: saurait-on mieux dire?

#### Bibliographie :

- A. Césaire, *Les armes miraculeuses*, collection Poésie, Flammarion, Paris, 1970
- A. Césaire, *Une saison au Congo*, collection Points, Seuil, 2001
- A. Césaire, *Une tempête, d'après La Tempête de Shakespeare*, collection Points, Seuil, 1997
- J. Dangel, *Histoire de la langue latine*, collection Que sais-je ? PUF, Paris, 1995
- A. Djébar, *Ces voix qui m'assiègent : - en marge de ma francophonie*, Albin Michel, Paris, 1999
- A. Djébar, *Femmes d'Alger dans leur appartement*, Livre de Poche, Paris, 2004
- A. Djébar, *La disparition de la langue française*, Livre de Poche, Paris, 2006
- A. Djébar, *La Femme sans sépulture*, Albin Michel, Paris, 2002
- A. Djébar, *Nulle part dans la maison de mon père*, Fayard, Paris, 2007
- A. Djébar, *Vaste est la prison*, Livre de Poche, Paris, 2002
- M. Huchon, *Histoire de la langue française*, Paris, Livre de Poche, 2002
- Y. Kateb, *L'homme aux sandales de caoutchouc*, collection Points, Seuil, Paris, 2001

- Y. Kateb, *Nedjma*, collection Points, Seuil, Paris, 2004
- A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, réimpression de la 7ème édition, Klincksieck, Paris, 1965-1975
- A. de Rivarol, *Discours sur l'Universalité de la Langue Française*, Pierre Belfond, Paris, 1966
- L. S. Senghor, *Liberté 1 : Négritude et humanisme*, Seuil, 1964
- L. S. Senghor, *Poèmes*, Nouvelle édition, collection Points, Seuil, Paris, 1984 (regroupant: *Chants d'ombre, Hosties noires, Éthiopiennes, Nocturnes, Poèmes d'hiver, Lettres d'hivernage, Élégies majeures, Dialogue sur la poésie francophones, Traductions*)
- Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, sous la direction de J. de Romilly, Belles Lettres, Paris, 1962-1967
- H. Walter, *L'aventure des langues en occident*, Robert Laffont, Paris, 1993
- H. Walter, *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, Paris, 1996
- H. Walter, *Le français d'ici, de là, de là-bas*, Livre de Poche, LGF, Paris, 2000

## Notes

- 1) Pour plus de détails, voir: A. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Paris, 1965-1975.
- 2) Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, t. II, 1ère partie, livre II.
- 3) De Gaulle, *Vers l'armée de métier*, Berger-Levrault, Paris, 1934.
- 4) Voir en particulier: Philon d'Alexandrie, *De opificio mundi*, édition R. Arnaldez, Cerf, Paris, 1961.
- 5) Pour plus de détails, voir: J. Dangel, *Histoire de la langue latine*, Paris, 1995.
- 6) Pour l'historique du français, nous renvoyons à: M. Huchon, *Histoire de la langue française*, Paris, 2002 et à: H. Walter, *Le français dans tous les sens*, Paris, 1999 et *Le français d'ici, de là, de là-bas*, Paris, 2000.
- 7) Nous avons utilisé: A. de Rivarol, *Discours sur l'Universalité de la Langue Française*, édition P. Belfond, Paris, 1966.
- 8) Sur cet enrichissement du français au contact des mondes extra-européens, voir: H. Walter, *Le français d'ici, de là, de là-bas*, Paris, 2000.
- 9) L. S. Senghor, *Liberté 1*, 1964 p. 9.
- 10) *Éthiopiennes*, postface, 1954.
- 11) *Liberté 1*, p. 361.
- 12) *Id.*, p. 362.
- 13) *Liberté 1*, p. 103.
- 14) *Ibid.*